



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU DISTRICT 140 DE L'AIMTA

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU DISTRICT 140

Chers confrères,
Chères consœurs,

L'élection des membres du comité exécutif aura lieu lors de notre prochain congrès qui se tiendra les 26 et 27 octobre 2010. Neuf (9) membres devront être élus au sein du comité soit, un représentant du transport aérien, un représentant des groupes de service et un représentant pour l'ensemble des membres, et ce, pour chacune des trois régions. La région de l'Ouest comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, la région du Centre comprend l'Ontario et la région de l'Est comprend le Québec, l'Atlantique et les provinces maritimes.

Tout membre en règle répondant aux exigences requises à l'article 5.07 des règlements du District 140 sera admissible. Les exigences sont les suivantes :

- Avoir été membre en règle de l'AIM depuis un minimum de deux (2) ans.
- Avoir participé à au moins 50 % du quorum régulier des réunions ordinaires de sa section locale, dans la mesure où son quart de travail le permet, au cours de la période de douze (12) mois prenant fin le jour des mises en candidature du district.
- Tout membre souhaitant poser sa candidature à un poste doit soumettre une lettre attestant que s'il est mis en candidature, il acceptera cette dernière et en fera part au secrétaire-trésorier du District 140. En plus de cette lettre, inclure une lettre signée par le secrétaire archiviste et portant le sceau de la section locale certifiant que le membre satisfait aux critères d'admissibilité mentionnés ci-dessus.

Ces deux lettres doivent parvenir au secrétaire-trésorier du District 140 au moins trente (30) jours avant l'ouverture du congrès.

Lors du congrès, des caucus régionaux auront lieu pour en venir à un consensus sur les membres du comité exécutif de chacune des régions. Si un consensus n'est pas atteint, les délégués au congrès procéderont à une élection.

Veillez afficher et faire circuler ce bulletin pour s'assurer que tous les candidats potentiels sont au courant des critères d'admissibilité. N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour tous renseignements additionnels relativement à ce qui précède.

Syndicalement

Randy Smith, secrétaire-trésorier
District des transports 140 - AIMTA

RS:ih

**BULLETIN N° 048 – ÉMIS LE 16 JUILLET 2010
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)